

Aide aux réfugiés afghans installés au Pakistan

Le vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, a annoncé le 27 juillet que le Canada ferait don de 500 000 \$ pour venir en aide aux réfugiés afghans installés au Pakistan. Le versement de cette somme, qui fait suite à un appel lancé par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), sera effectué par l'intermédiaire du Programme d'assistance humanitaire internationale (AHI) de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Du fait des combats incessants et de l'agitation civile que connaît l'Afghanistan depuis l'invasion soviétique de 1979, le Pakistan a dû accueillir des afflux massifs de ressortissants de ce pays et se trouve maintenant aux prises avec l'un des plus graves problèmes de réfugiés à l'échelle mondiale.

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés est responsable de la coordination de l'ensemble des secours destinés au Pakistan; cependant, le CICR s'est chargé des services médicaux et d'autres besoins, notamment, la constitution d'équipes médicales mobiles, l'aménagement d'un hôpital chirurgical à Peshawar, l'évacuation des blessés de la frontière à l'hôpital, les soins aux paraplégiques, l'installation d'un atelier de fabrication de prothèses et la distribution de trousseaux de premiers secours. Le CICR fournit également des services de protection, de recherche des disparus et d'enseignement. En 1983, il poursuivra ces activités, et, de plus, ouvrira un second hôpital chirurgical à Quetta.

Plan d'expansion des exportations canadiennes en France

M. Gerald Regan, ministre d'État au Commerce international, a annoncé le 14 juin la parution du Plan d'expansion des exportations canadiennes en France. Ce plan a été conçu pour aider les entreprises canadiennes à accroître leurs relations économiques avec la France en matière d'exportation et de coopération industrielle. Il vise à orienter les moyens et les actions qui permettront au Gouvernement fédéral de fournir une aide efficace aux exportateurs et de créer un climat favorable à l'expansion des relations économiques entre le Canada et la France. Les gouvernements provinciaux et l'en-

treprise privée ont été consultés lors de la préparation du Plan. Celui-ci n'atteindra véritablement son but que si les uns et les autres unissent leurs efforts et cherchent activement à tirer parti des possibilités existantes.

La France se classe au huitième rang des partenaires commerciaux du Canada et la valeur des échanges entre les deux pays a atteint 1,6 milliard de dollars en 1982.

Il y a de nombreux débouchés commerciaux qui peuvent être exploités, particulièrement dans les secteurs où les compétences ou richesses naturelles françaises sont sous-développées ou inexistantes, ou dans les autres secteurs de complémentarité ou de compatibilité. Les perspectives sont bonnes notamment dans le domaine de la haute technologie, surtout dans les secteurs de l'informatique, de l'automobile, de la robotique, de l'aéronautique et de l'énergie. Il existe aussi des débouchés pour le matériel d'emballage et d'étiquetage et pour les produits de la pêche. Le Gouvernement se propose d'accorder la priorité à ces secteurs mais continuera de donner son appui à tout autre secteur qui contribue à l'expansion ou au soutien de nos exportations vers la France.

Secours à l'Argentine et au Paraguay

Le Canada accordera 75 000 \$ pour venir en aide aux victimes d'inondations provoquées par des pluies torrentielles au Paraguay et en Argentine. Ces dons (25 000 \$ pour le Paraguay et 50 000 \$ pour l'Argentine), qui font suite à un appel de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, seront acheminés dans le cadre du Programme d'assistance humanitaire internationale de l'Agence canadienne de développement international.

Les crues des fleuves Parana et Paraguay, provoquées par les pluies exceptionnelles de ces derniers mois, ont laissé environ 300 000 personnes sans abri. Il semble, par ailleurs, que 350 000 personnes aient été évacuées. Les inondations ont provoqué d'importants dégâts matériels et la destruction de récoltes, de bétail et d'équipements collectifs.

En Argentine, le programme permettra de fournir pendant au moins huit mois, nourriture, assistance médicale et vêtements aux populations installées dans des centres de secours temporaires. Au Paraguay, environ 32 000 personnes bénéficieront, pendant 90 jours, d'abris, de nourriture et de médicaments.

Le Canron Inc. obtient un contrat pour le Kenya

M. Gerald Regan, ministre d'État au Commerce international, a annoncé le 27 juin, que la Canron Incorporated à Rexdale (Ontario) recevra, par l'entremise de la Corporation commerciale canadienne (CCC), un contrat de 2,6 millions de dollars pour la fourniture et l'installation de fourneaux et d'équipement connexe à la Société des chemins de fer du Kenya. Ce projet est financé par la Banque africaine du développement.

Les fourneaux que la Canron fournira seront utilisés dans la fabrication de modèles de base pour différentes pièces de fonte qu'on retrouve dans les voitures de chemins de fer et dans l'équipement connexe. Des services d'ingénierie, de gestion de projet, d'embauche et de formation du personnel d'exploitation seront également inclus dans ce contrat. Le principal sous-traitant de la Canron sera la maison Hatch Associates Limited, cabinet d'ingénieurs-conseils situé à Toronto. La livraison commencera en février 1984 et on prévoit qu'elle s'achèvera au mois d'août 1984.

Ce contrat, obtenu dans des conditions de forte concurrence internationale, représente le premier contrat adjugé cette année à la Canron par la Corporation. Il s'agit également du premier résultat important de la nouvelle initiative, que la CCC poursuit au nom du secteur privé du Canada, d'exploiter les perspectives qu'ouvrent les projets financés par des institutions financières internationales (telles que la Banque africaine du développement). La CCC, en collaboration avec les Directions générales de l'expansion du commerce du ministère des Affaires extérieures, examine les besoins de projets financés par la Banque mondiale et d'autres organismes financiers internationaux. On demandera aux fournisseurs canadiens éventuels de faire des appels d'offres qu'on présentera au département responsable du gouvernement étranger.

La Corporation commerciale canadienne, une société fédérale de la Couronne, adjuge des contrats, pour le compte de fournisseurs canadiens de biens et de services, à des gouvernements étrangers et à des organismes internationaux. En 1982-83, la Corporation a effectué pour 589 millions de dollars de ventes à 470 entreprises canadiennes et à plus de 70 gouvernements étrangers et organismes internationaux.